

RESTITUTION DU FORUM

des *Acteurs culturels*



Conseil de développement Estuaire & Sillon

2 bd de la Loire-BP 29 - 44260 SAVENAY

Tél. 02 40 56 81 48

www.cd-estuaire-sillon.fr

DÉBAT MOUVANT

Etat des lieux

Affirmation n°1 Les moyens de fonctionnement

Accès aux salles

- ✓ Réserver les salles à l'avance.
- ✗ Manque de créneaux de réservation de salles notamment pour le théâtre.
- ✓ Pas de possibilité de stocker les décors.

Finances

- ✓ Adaptation de l'activité aux moyens existants avec améliorations possibles.
- ✓ Soutien financier de la commune où se trouve l'association.
- ✗ Nécessité de financer des postes salariés notamment pour les écoles de musique.
- ✗ Limitation de l'activité par manque de financement pour des postes salariés.
- ✗ Absence de financement des communes pour les activités culturelles de leurs habitants dans les communes voisines.

La communication

- ✗ Difficulté de communiquer sur les activités culturelles car la presse locale a 2 éditions (Nantes, St Nazaire) sur le territoire.
- ✗ Nécessité de payer pour communiquer via la presse locale.

Communes du territoire

- ✓ Soutien des activités de la commune.
- ✓ Financement très important des activités culturelles + financement pour les participants dans & hors commune pour 1 commune du territoire.
- ✗ Absence de soutien pour les activités culturelles pratiquées hors commune.
- ✗ Pas de contact entre les communes.

Les manifestations culturelles de grande ampleur

LOGISTIQUE

Matériel:

- ✗ Problème pour avoir des tables (300 mètres), des chaises, des grilles (150) en grand nombre.
- ✗ Pas de connaissance du matériel des autres communes.
- ✗ Pas de communication entre communes pour le matériel. Nécessité d'avoir un contact par commune.
- ✗ Refus de prêt par une commune extérieure.

Logement:

- ✗ Manque de disponibilité de logement chez l'habitant.

Parking:

- ✗ Nombre de places insuffisant pour un événement.

BÉNÉVOLES

- ✗ Difficulté de mobiliser un grand nombre de bénévoles en même temps.
- ✗ Difficulté de mobiliser avant et après l'événement des bénévoles sur un temps long (exemple 2 fois une semaine).

FINANCES

- ✗ Pas d'aide régionale pour les festivals inférieurs à 2 jours.
- ✗ Le mécénat des industries locales ne cible plus la culture.

Affirmation n°2 La connaissance des actions & événements culturels sur le territoire

Accès à l'information

- ✓ Si je cherche de l'information, je la trouve sur Internet.
- ✓ La plateforme Wiker/Dev du permet d'avoir connaissance des activités du territoire (9 communes / 11).
- ✓ Format papier, on y revient.
- ✓ Il y a des espaces d'affichage.
- ✓ Réactivité de la presse locale.
- ✗ Nécessité d'avoir un ordinateur.

Diffuser de l'information

- ✓ Utiliser la plateforme Wiker/Dev du : nécessité de connaître les ambassadeurs et d'un apprentissage de l'outil.
- ✗ Une comm qui demande beaucoup de temps pour diffuser sur différents médias numériques & papier.
- ✗ Difficile d'avoir un article non-modifié dans le bulletin municipal avec des contraintes de parution.

Vie culturelle du territoire

- ✓ Les activités culturelles sont connues.
- ✗ Mais pas les spectacles.

Communication entre associations

- ✓ Quelques associations s'envoient des invitations respectives.
- ✗ Parfois il y a refus de diffuser l'info d'une autre association dû à un sentiment de concurrence.
- ✗ Pas de connaissance en amont des pièces prévues par les troupes de théâtre. Cette année 2 assos proposent la même pièce.

Affirmation n°3 La possibilité de pratiquer ou d'assister à l'activité culturelle de son choix

Offre culturelle globale

- ✓ Offre culturelle importante, perfectible, d'une grande richesse et d'une grande qualité.
- ✓ Beaucoup de spectacles gratuits.

Activités culturelles

ASPECT FINANCIER

- ✓ Possibilité de pratiquer des tarifs libres en donnant la connaissance du prix réel.
- ✗ La musique est une pratique culturelle chère malgré la possibilité de cours collectifs.
- ✓ Politique municipale aidante.
- ✗ Il y a des différences de tarif:
 - > dans/hors communes
 - > enfants/adultes
 - > asso avec salariés/assos avec bénévoles uniquement

NOMBRE DE PLACES

- ✗ Nombre de places insuffisantes (musique, théâtre, arts plastiques):
 - > 50 refus
 - > liste d'attente de 70 personnes
 - > 2 ans d'attente
 - > préinscription 1 an à l'avance

Motifs

- > Manque de locaux
- > Manque de subvention
- ✓ Sortir de la logique de concurrence, les associations doivent orienter vers les associations des autres communes.
- ✓ Envisager l'entraide pour réussir à accueillir l'ensemble des demandeurs.
- ✓ Proposer des activités multiâges pour arriver à pratiquer.
- ✓ On ne peut pas tout faire.

MUSIQUE

- ✓ Tous les instruments sont représentés.



Les 9 sujets proposés

Les attentes des associations culturelles

Mutualiser la dispo de matériel de chaque commune de l'interco

Créer un forum des associations intercommunal pour la culture

Lettre info communautaire
Agenda des événements

Rassembler les initiatives entre les différentes communes

Considérer la culture au même niveau que le sport dans les mairies & interco

Créer un réseau d'associations ayant la même activité

Créer un répertoire des associations culturelles au niveau de l'interco

Communication entre associations et au-delà

Ouvrir la compétence culturelle de l'interco

9 propositions de sujets sur « la place du marché »



FORUM OUVERT

Travaux de groupes

Attentes & pistes d'amélioration

Associations

Lancement d'une invitation à tous les présidents d'association de théâtre.

Avoir connaissance des capacités d'accueil de chaque structure.

Organisation d'un temps d'échange.

Créer un temps d'échange entre les différents types d'associations culturelles.

1 représentant par type est envoyé suite à une réunion interne réalisée par les : théâtre, musique, danse.

Créer un réseau d'associations

Interco

Mettre en place une maison des associations pour permettre de l'affichage et un point de rencontre.

Créer un annuaire des associations intercommunales

- Avec possibilité de filtre par type d'activité
- + actualisation

Prochaines étapes

Avoir un retour sur ce forum des acteurs culturels.

Création de la base de données par l'intercommunalité.

Organisation d'une réunion annuelle par activité culturelle : théâtre, musique, arts plastiques, activités manuelles...).

Associations

Ne pas différencier le traitement de faveur entre les événements culturels ponctuels et les activités culturelles qui courent toute l'année.

Sensibiliser les élus aux spécificités de notre secteur.

Identifier et prioriser les besoins actuels et à venir.

Quelle place pour la culture dans nos communes et au niveau intercommunal? Prise en compte du secteur associatif culturel par les politiques

Interco

Transmettre via le conseil de développement

Valoriser les actions culturelles actuelles

Prochaines étapes

Être entendu!

Rassembler les initiatives entre les différentes communes

Diffusion

Associations

Manifester son envie de participer en tant qu'asso.

Communes

Recenser au niveau de chaque commune.

Evénements

- Créer d'autres événements
- Rassembler autour d'un temps fort

Interco

Mutualisation (le matériel communal vers intercommunal)

Interco

Mettre en place une base de données du matériel disponible.

Avoir au niveau intercommunal un référent en charge

- Soit de gérer les flux d'infos
- Soit de gérer le matériel

Associations

Inventaire par chaque asso du matériel.

Communes

Inventaire par chaque commune du matériel.

Prévoir un espace.

Prévoir un calendrier des manifestations et donc des prêts.

Harmoniser les conditions d'accès au matériel, aux salles.

Associations

Chaque asso doit se faire connaître de la mairie.

Communes

Recenser les différentes assos culturelles dans chaque commune.

Créer un forum des associations

Promotion

Interco

Créer un forum des assos culturelles interco

- Le faire circuler d'une commune sur l'autre.
- À prévoir fin juin.

Répertoire des associations culturelles

Classé par thème ou activité.

Diffusé 1 fois par an en septembre de préférence.

Communication Intercom

Agenda Information sur les événements

À diffuser 1 fois par trimestre.

Classer par ordre chronologique et non par communes.